



Les données technico-économiques des producteurs fromagers caprins

Les producteurs fromagers fermiers sont confrontés à des difficultés de commercialisation de leurs produits et donc de rentabilité de leur exploitation. Ils doivent toujours faire face à la concurrence et à la difficulté de préserver leurs clientèles, voire de développer leurs débouchés. Au regard du temps de travail, la rémunération horaire en production fermière peut apparaître faible et n'incite pas au maintien de l'activité fermière et à l'installation de jeunes. Elle varie de 0,9 à 2 SMIC/UMO en 2012 d'après les résultats de l'Institut de l'Élevage selon la dimension de l'exploitation (enquête nationale). De plus, il faut noter, depuis 2010, une envolée des charges d'élevage, notamment d'alimentation, qui a pu pénaliser les résultats économiques de ces exploitations.

Ainsi, pour accompagner au mieux les exploitations fromagères fermières caprines, les administrateurs des Syndicats Caprins et de la FRESYCA ont décidé en 2014 de réaliser une enquête sur les résultats économiques fermiers. Cette étude vise à éclairer les producteurs sur les résultats de leurs exploitations en marge économique. Elle vise aussi à leur apporter des solutions et pistes d'actions pour améliorer leur niveau de vie et leur temps de travail. Ce travail a aussi pour but de répondre aux questions des chevriers et notamment aux jeunes qui souhaitent s'orienter vers ce métier.

Cette plaquette permet ainsi de restituer l'ensemble des résultats ; chaque éleveur peut se comparer par rapport à l'ensemble du groupe. Elle permet également de guider les producteurs dans leur méthode de travail.

*Pour le Conseil d'Administration,
Le Président et les référents fromagers fermiers de la FRESYCA :
François BONNET, Cyril BALLAND, Marie-Hélène GAUVREAU*

Novembre 2014

PRÉSENTATION DES EXPLOITATIONS ENQUÊTÉES

Tableau 1 : Présentation des exploitations des douze exploitations étudiées

Exploitations	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Nombre de chèvres	35	38	38	60	75	115	150	160	215	220	240	246
Production laitière (en litres)	700	500	400	400	500	850	850	1050	950	850	451	960
UMO Totale	2	1	1	2	2	3	4	4	5	4	5	5
UMO Exploitant	2	1	1	2	2	2	3	2	3	2	3	4
UMO Salarié	0	0	0	0	0	1	1	2	2	2	2	1
Création fromagerie	2008	2011	2010	1998	2004	2006	1999	1982	2004	2000	2001	2005
SAU	55	4	20	22	34	26	10	82	133	78	74	104
SFP Caprine	15	4	17	4	18	22	10	28	23	22	51	46
Autres productions/ Spécificité	AB	AB	AB	Bovins	AB				Bovins		AB	

Légende : UMO : Unité de main d'œuvre ; SAU : Surface Agricole Utilisée ; SFP : Surface Fourragère Principale

On remarque que la taille des exploitations varie de 35 à 500 chèvres. Il y a également des productions laitières variant de 400 à 1 050 litres/chèvre/an. Pour l'échantillon étudié, 30 % des exploitations sont conduites en agriculture biologique.

On constate que certains éleveurs exploitent moins de terres que les autres. En effet, les surfaces agricoles utilisées ainsi que les surfaces fourragères caprines varient de 4 à 104 hectares, soit en moyenne, 7 chèvres par ha de SFP.

Classement des exploitations

Au regard des effectifs de chèvres différents entre les exploitations, nous séparons en deux groupes les exploitations enquêtées :

- Le groupe 1 (G1) regroupe les exploitations de moins de 80 chèvres (cinq exploitations).
- Le groupe 2 (G2) rassemble les exploitations de plus de 80 chèvres (huit exploitations).

Dans les graphiques et tableaux ci-dessous, les exploitations numérotées de 1 à 12 sont classées par tailles croissantes.



LES PRODUITS CHEZ LES PRODUCTEURS FROMAGERS FERMISERS

Tableau 2 : Les différentes recettes pour les producteurs fromagers caprins(en €)

Exploitations	Lait	Fromage	Chevreaux	Réformes	Adultes reproducteurs	Jeunes reproducteurs	viande
G1	0	47 591	174	146	82	1 503	923
G2	29 357	202 195	643	526	694	407	3 048
moyenne	17 125	137 776	447	367	439	864	2 163

Pour les éleveurs fromagers caprins, la vente de fromages représente la recette la plus importante, soit 94 % du total pour le G1 et 85 % du total pour le G2.

En moyenne et pour le deuxième groupe, la vente de lait en laiterie constitue la seconde recette plus importante (groupe où se retrouvent les exploitations « mixtes »).

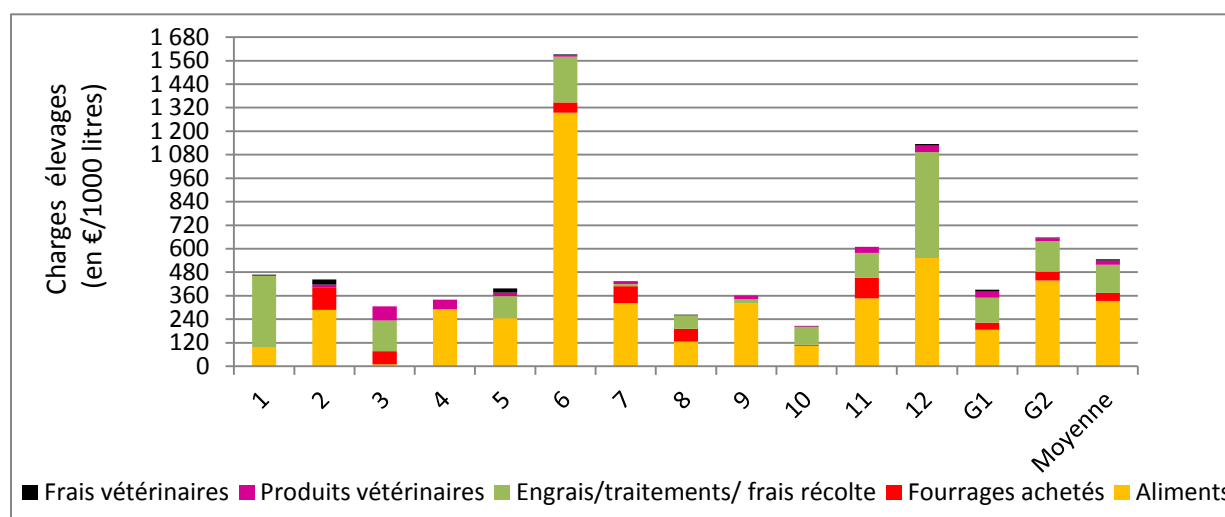
Le premier groupe transforme toute sa production laitière en fromages.

D'autres recettes sont à noter dont celle de la transformation des jeunes, des chèvres et boucs de réforme en viande. Cette transformation est plus utilisée par le groupe 2.

La vente de jeunes ou boucs reproducteurs semble être un bon créneau commercial également, notamment pour le groupe 1.

LES CHARGES D'ÉLEVAGE CHEZ LES PRODUCTEURS FROMAGERS FERMIS

Graph 1 : Les charges d'élevages chez les producteurs fromagers caprins (€ / 1 000 litres transformés)



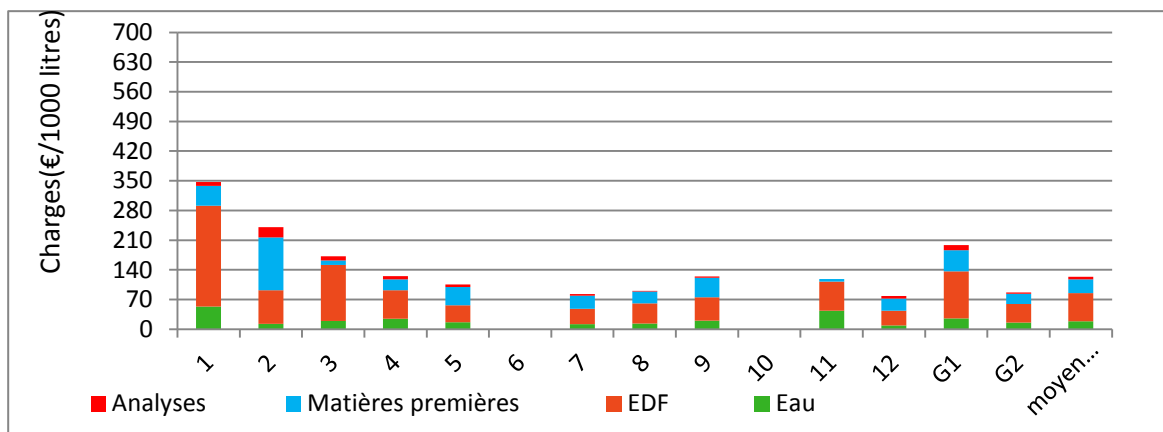
On remarque que l'alimentation est la principale charge d'élevage pour l'ensemble des exploitations (71 % du total pour le G1 et 80 % du total pour le G2), suivie ensuite par l'achat d'engrais, produits de traitement et frais de

récolte (regroupant pressage, fanage, battage). Pour certains, l'achat de fourrages est une charge assez importante. Cette charge est inversement proportionnelle à la SFP cultivée par le producteur.

Des charges d'élevage plus importantes pour les grandes exploitations dues à des conduites plus intensives.

LES CHARGES DE TRANSFORMATION CHEZ LES PRODUCTEURS FROMAGERS CAPRINS

Graphé 2 : Charges de transformation pour 1 000 litres de lait transformé (en €)



Pour ce graphique, les moyennes de l'ensemble des exploitations, du groupe 1 et du groupe 2, sont faites à partir de 10 exploitations.

On constate que les charges d'électricité sont les plus importantes, suivies ensuite par les charges de matières premières (éléments nécessaires à la fabrication des fromages) et enfin, par les charges d'eau et d'analyses. En moyenne, il faut compter une charge d'électricité de 67 €/1 000 litres. Les charges d'électricité sont assez élevées du fait de la consommation importante des climatiseurs des chambres froides, des séchoirs...

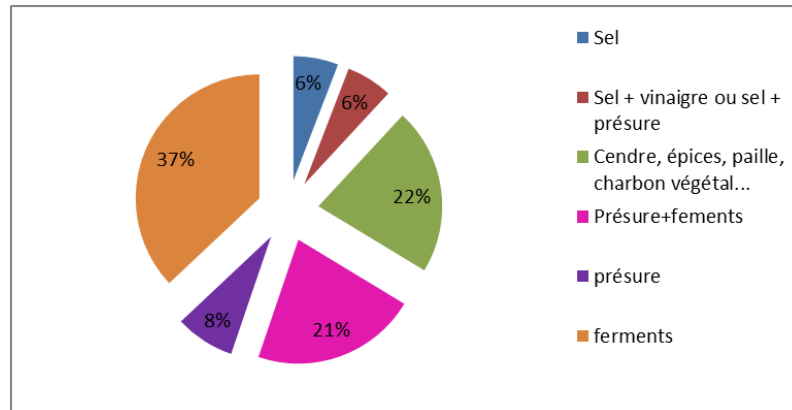
L'achat de matières premières revient à 32 €/1 000 litres, mais varie entre les exploitations de 10 à 56 €/1 000 litres de lait transformés. Les charges

en eau sont assez faibles et représentent en moyenne 19 €/1 000 litres. Les charges d'analyses sont obligatoires et sont aux environs de 6 €/1 000 litres. On remarque que le groupe 1, ayant moins de lait à transformer, a des charges de transformation beaucoup plus importantes (198 €/1 000 litres) que le groupe 2 (98 €/1 000 litres). Les charges d'électricité sont deux fois plus élevées que celles du groupe 2 : 111 €/1 000 litres contre 57 €/1 000 litres. Les charges en analyses sont également plus élevées que le groupe 2 : 12 €/1 000 litres pour le G1 contre 3 €/1 000 litres pour le G2. Par contre, les charges liées à l'achat de matières premières sont deux fois plus importantes pour le groupe 2, 52 €/1 000 litres pour le G1 contre 106 €/1 000 litres pour le G2.



- Les charges de matières premières pour la transformation

Graphe 3 : Charges en matières premières

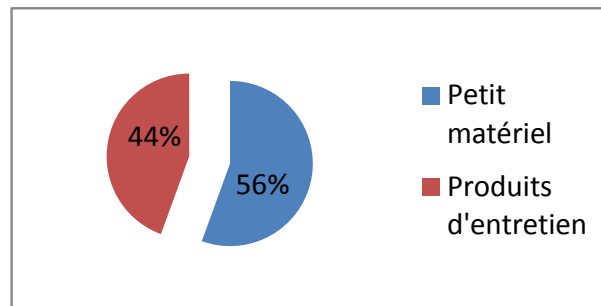


Les pourcentages sont calculés à partir des données de 11 exploitations. On constate que les ingrédients utilisés pour le caillage (présure, présure+ferments et ferments) représentent 66 % des charges en matières premières. Dans l'échantillon étudié, la plupart

des exploitations utilisent des ferments en quantité importante. On remarque également que les cendres, les épices, le charbon végétal représentent 22 % des charges totales de matières premières. Puis ensuite, le sel constitue la plus petite des charges en matières premières.

- Les autres charges en transformation

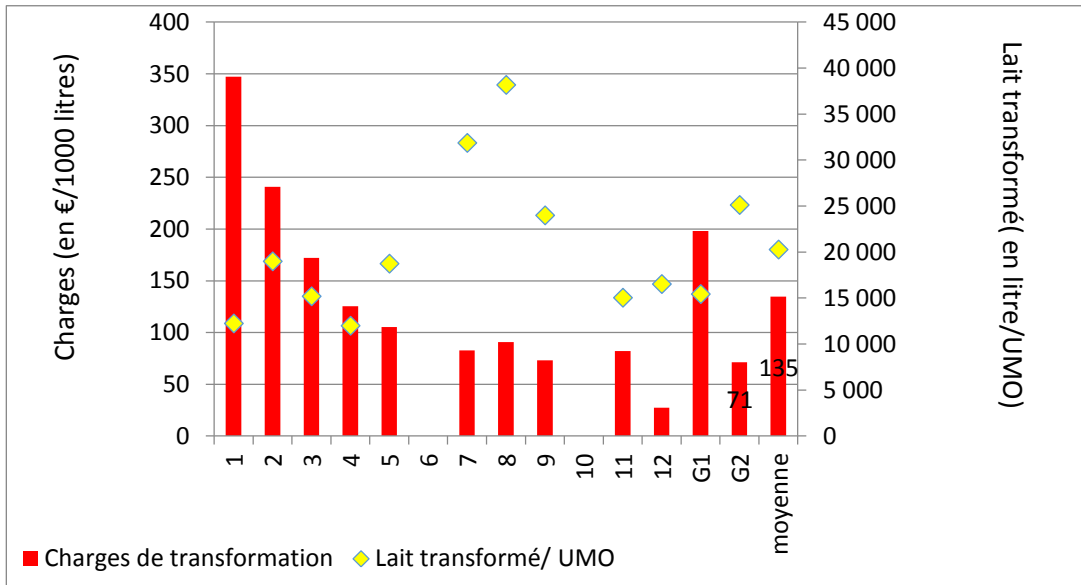
Graphe 4 : Autres charges en transformation fromagère (en € /1 000 litres)



Ce graphe est fait à partir des données de sept exploitations. On constate que plus de la moitié de ces charges s'explique par l'achat de petit matériel correspondant à l'achat de filtres, de charlottes,

de gants, de pipettes, de sacs. Les produits d'entretien utilisés régulièrement par les producteurs représentent 44 % de ces charges.

Graphe 5 : Charges de transformation par rapport au nombre de litres de lait transformés (€/1 000 litres)



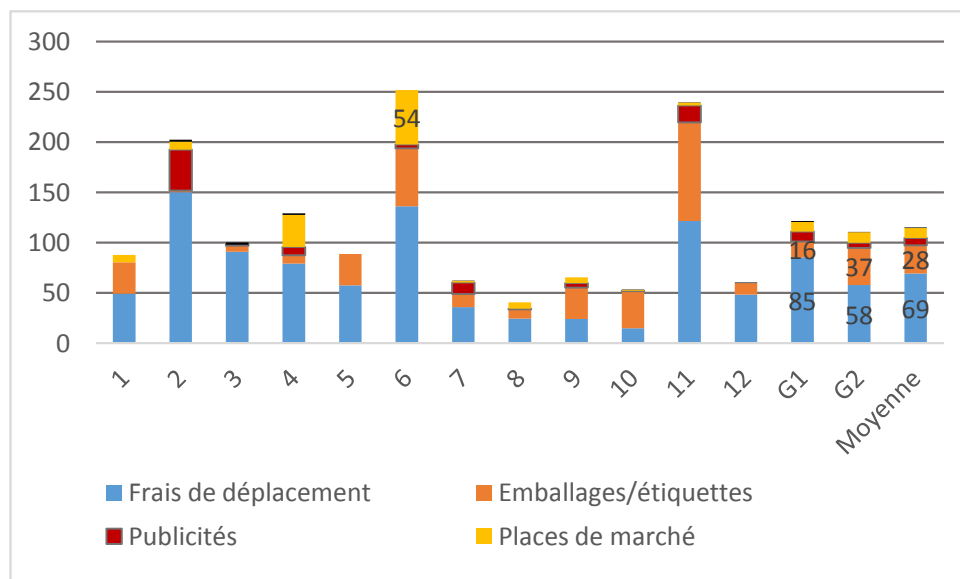
On constate que de façon générale, les charges de transformation sont plus importantes pour les petites exploitations que pour les grandes exploitations. En moyenne, pour un volume de lait transformé de 20 800 litres/ UMO totale, les charges de transformation sont de 135 €/1 000

litres. Pour le groupe 1 transformant 15 000 litres de lait par UMO totale, on remarque que les charges de transformation s’élèvent à 200 €/1 000 litres alors que pour le groupe 2, elles sont égales à 71 €/1 000 litres de lait transformés.

Les charges en transformation sont près de trois fois plus importantes pour le groupe 1 que pour le groupe 2.

LES CHARGES DE COMMERCIALISATION CHEZ LES PRODUCTEURS FROMAGERS CAPRINS

Graphe 6 : La répartition des charges de commercialisation (en €/1 000 litres transformés)

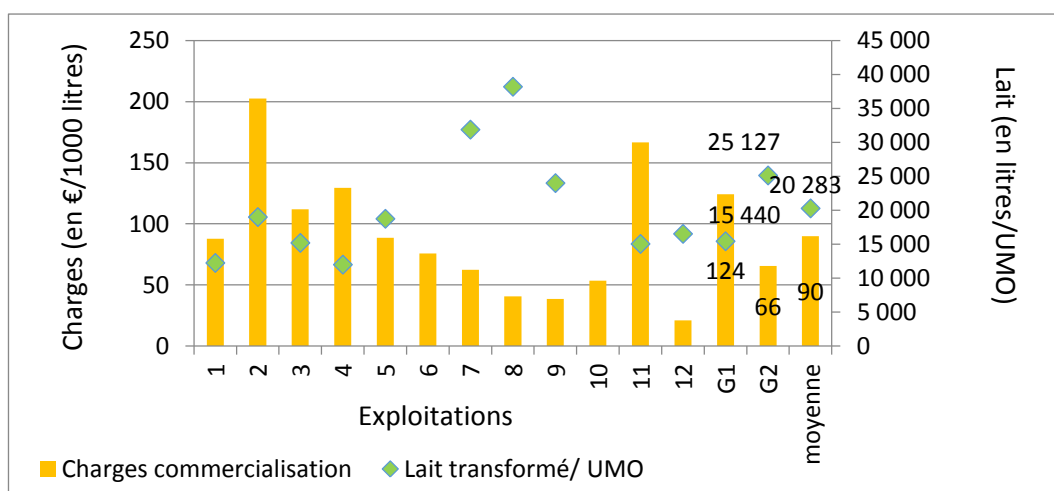


Au niveau de la commercialisation, on remarque que pour certains, les charges liées aux déplacements sont considérables. Tandis que pour d'autres, ce sont les emballages, les étiquettes qui constituent la principale charge de commercialisation. Pour ceux qui utilisent les marchés comme circuits de vente, on remarque que les places de marché ne représentent pas une charge très importante, à l'exception d'une exploitation. De même, la publicité, les affiches, les prospectus pour faire connaître leur structure ne reviennent pas chers. Une exploitation a un tarif de publicité plus élevé que les autres mais ceci s'explique par le fait que son installation est récente (3 ans). La participation aux Concours a un coût très faible et est identique pour toutes les exploitations.

En moyenne, les frais de déplacement pour 1 000 litres de lait transformés s'élèvent à 69 €. Les charges d'emballage sont de 28 €/1 000 litres. Mais on constate que pour le groupe 1, elles sont moins importantes (16 €/1 000 litres). Les charges d'emplacement sur les marchés sont relativement faibles (10 €/1 000 litres).

Au final, pour le groupe 1, les charges liées aux frais de déplacements sont plus élevées que le groupe 2 (85 €/1 000 litres contre 58 €/1 000 litres). Les charges d'emballage sont plus de deux fois plus importantes pour le groupe 2 que pour le groupe 1 (37 €/1 000 litres contre 16 €/1 000 litres). Les charges en publicité sont plus conséquentes chez le groupe 1 du fait que la majorité de ces exploitations sont plus récentes que celles du groupe 2 (10 €/1 000 litres contre 6 €/1 000 litres). Ainsi, l'appel à la publicité est compréhensible.

Graphe 7 : Charges de commercialisation en fonction du nombre de litres transformés (en €)



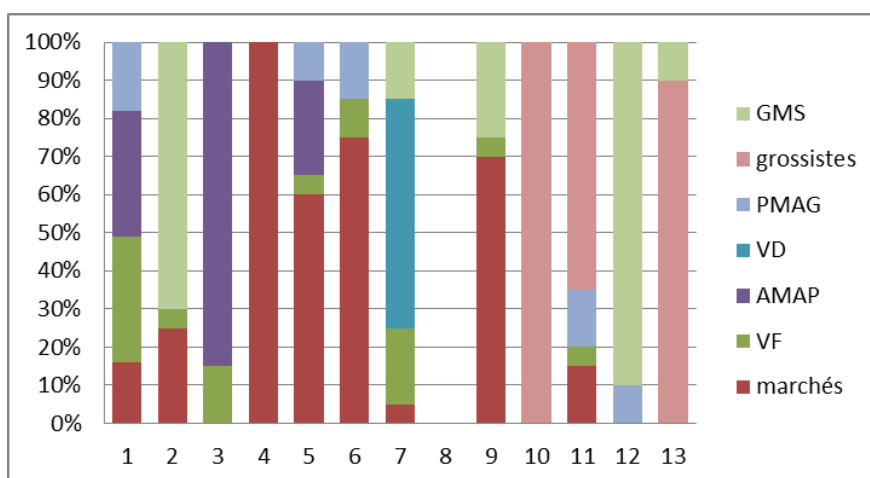
En moyenne, il faut compter environ 90 €/1 000 litres transformés. On constate que les charges de commercialisation sont plus importantes pour le groupe 1 produisant moins de fromages que pour le groupe 2 produisant plus de fromages. En effet,

on obtient des charges de commercialisation de 124 €/1 000 litres pour le groupe 1 alors que celles du groupe 2 sont de 66 €/1 000 litres, avec la spécificité que le G1 est composé de structures plus jeunes que le G2.

Les charges de déplacements sont les plus importantes, suivies ensuite par les charges d'emballage et enfin, par celles liées aux places de marché. Ces charges liées à la commercialisation sont plus importantes pour les petites exploitations que pour les plus grandes à l'exception des charges d'emballage qui sont plus faibles pour les exploitations du groupe 1.

LES CHARGES DE COMMERCIALISATION ET LES CIRCUITS DE VENTE CHEZ LES PRODUCTEURS FROMAGERS CAPRINS

Graphe 8 : Circuits de ventes empruntés par chaque exploitation



Légende :

GMS : Grandes et Moyennes Surfaces ; PMAG : Petits Magasins ; VD : Vente Directe ; AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne ; VF : Vente à la Ferme

Tableau 3 : Charges de commercialisation pour chaque exploitation (en € par 1 000 litres)

Exploitations	Charges déplacements	Emballages	Places de marché
1	49	31	7
2	150	2	8
3	91	6	0
4	79	8	32
5	58	31	0
6	136	57	54
7	36	13	2
8	24	9	6
9	24	31	6
10	15	37	1
11	122	98	3
12	48	12	0
G1	85	16	9
G2	58	37	10
Moyenne	69	28	10

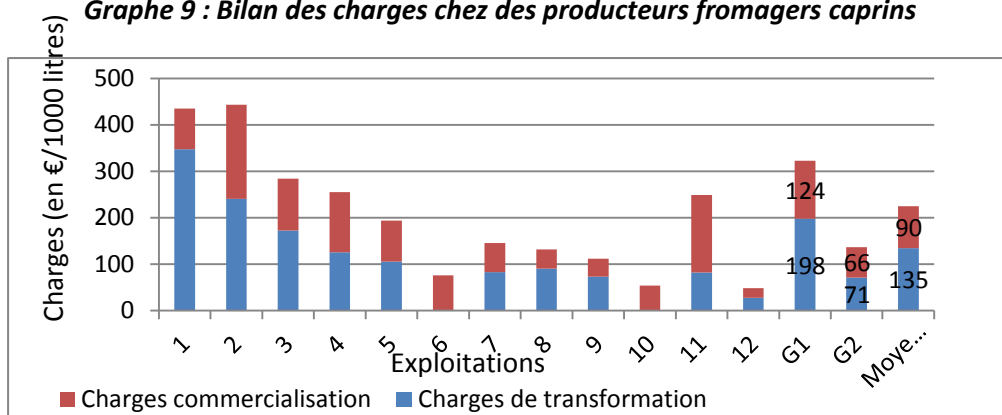
On remarque que les exploitations qui utilisent les marchés pour vendre leurs fromages ont plus de charges de déplacements que celles qui n'utilisent pas ce lieu de vente. De même, ceux qui commercialisent leurs fromages dans les AMAP ont des charges de déplacements importantes. De manière générale, les exploitations qui privilégient les circuits courts ont des charges de déplacements plus élevées. Les exploitations qui commercialisent leurs fromages par l'intermédiaire de grossistes ont des frais d'emballage et d'étiquettes plus

importants que les autres exploitations. Ainsi, les exploitations qui empruntent les circuits longs pour vendre leurs produits ont plus de charges d'emballage et d'étiquetage que les autres.

Les charges de commercialisation varient selon les circuits de vente utilisés par les producteurs fromagers fermiers

BILAN DES CHARGES CHEZ LES PRODUCTEURS FROMAGERS CAPRINS

Graphe 9 : Bilan des charges chez des producteurs fromagers caprins



On remarque que les charges de transformation sont majoritairement plus importantes que celles de commercialisation. On constate également que l'ensemble des charges est plus faible pour les grandes exploitations que pour les petites. En moyenne, il faut compter pour couvrir les besoins

en transformation fromagère, 135 €/1 000 litres et 90 €/1 000 litres pour les charges de commercialisation. Le groupe 1 a deux fois plus de charges en transformation ou en commercialisation que le groupe 2 (322 €/1 000 litres contre 163 €/1 000 litres).

Tableau 4 : Charges de transformation et de commercialisation (en €/UMO)

	CT + CC (en €/UMO)
G1*	4 953
G2*	6 015
Moyenne	5 573
Max*	10 155
Min*	2 289

Légende :

G1 : groupe 1 ; G2 : groupe 2 ; CT : charge de transformation ; CC : charge de commercialisation

On constate que les charges de transformation et commercialisation en €/UMO totale sont plus

élevées pour le groupe 2 que pour le groupe 1 (6 015 €/UMO totale contre 4 953 €/UMO totale).

Les charges aux 1 000 litres pour l'atelier fromagerie sont plus importantes pour les petites exploitations et plus faibles pour celles-ci lorsqu'elles sont calculées par UMO totale (situation qui s'explique par un besoin en main d'œuvre inférieur pour le groupe 2 pour transformer 1 000 litres).

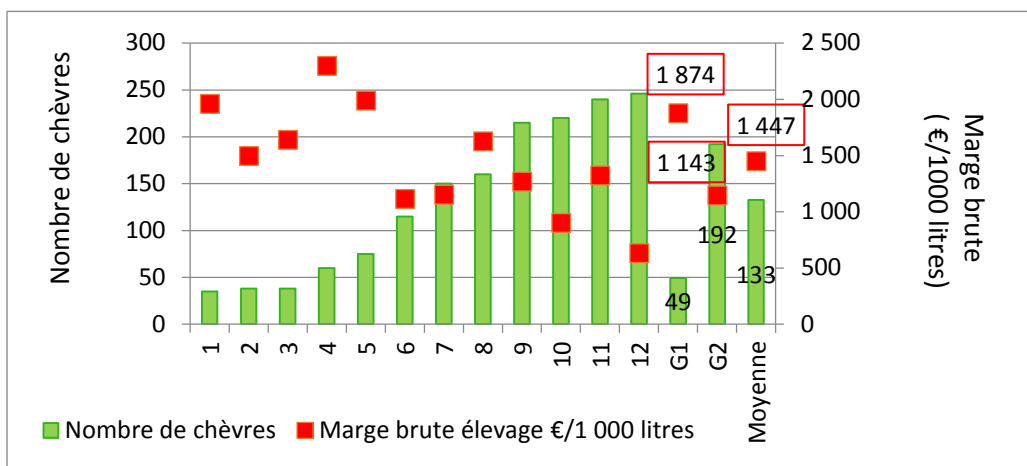
MARGES CHEZ LES PRODUCTEURS FERMISERS CAPRINS

- Pour l'atelier élevage :

La **marge brute élevage** résulte de la différence entre les produits d'élevage (recette lait, fromages, chevreaux, réformes, animaux

reproducteurs, produits transformés en viande) et les charges d'élevage (aliments, fourrages, engrais, frais vétérinaires, frais de reproduction).

Graphe 10 : Marge brute élevage en fonction de la taille des exploitations



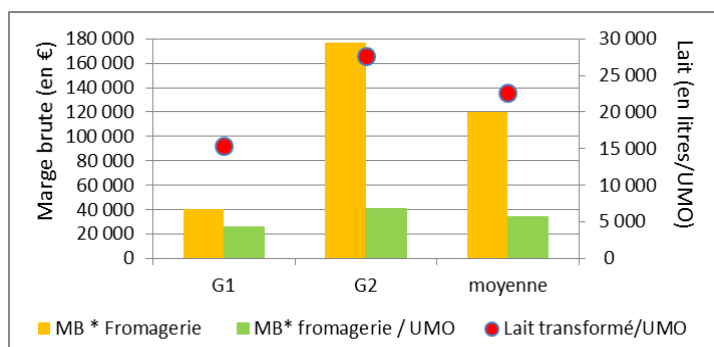
On constate que la marge brute élevage aux 1 000 litres de lait transformés est plus importante pour les petites exploitations que pour les plus grandes. **En moyenne**, pour un effectif de 133 chèvres, on obtient une marge brute élevage aux 1 000 litres transformés de 1 447 €. Pour le groupe 1 dont le nombre de chèvres par élevage est d'environ 50, la marge brute élevage est de 1 874€/1 000 litres

de lait transformés. Cependant, on remarque que le groupe 2 qui possède 192 chèvres a une marge brute beaucoup plus faible que le groupe 1 et que la moyenne des exploitations. En effet, elle est de 1 143 €/1 000 litres de lait transformés. Ceci s'explique par le fait qu'ils ont des charges d'élevages plus importantes que les exploitations du groupe 1.

- **Pour l'atelier fromagerie :**

La **marge brute fromagerie** est la différence entre la recette « fromage » et les charges de transformation et de commercialisation.

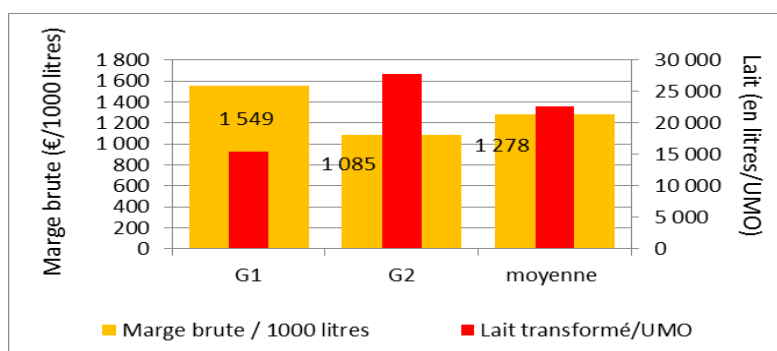
Graphe 11 : Marges brutes de l'atelier fromagerie par UMO



En moyenne, pour un volume de lait transformé par UMO totale de 25 000 litres, on obtient 120 000 € de marge brute et 36 000 € de marge brute par UMO totale. Pour le groupe 1, les marges brutes sont inférieures à celles du groupe 2 (25 496 €/UMO totale contre 40 472 €/UMO totale).

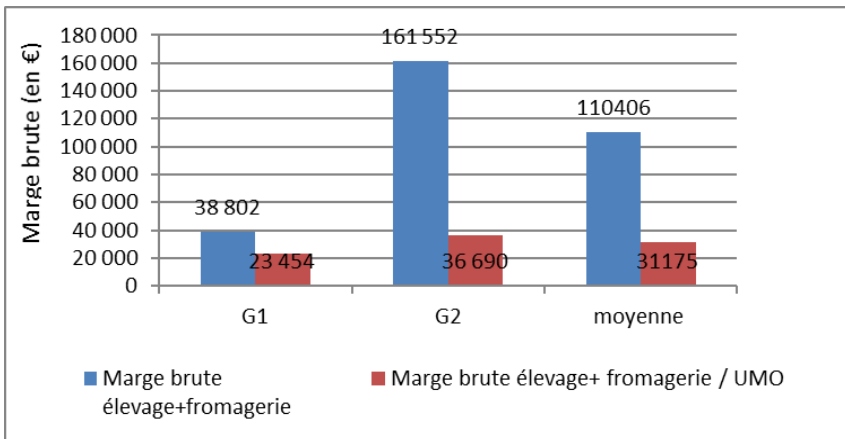
Graphe 12 : Marges brutes de l'atelier fromagerie (€/1 000 litres)

On remarque que, ramenées aux 1 000 litres, les marges brutes sont plus importantes pour les petites exploitations que pour les grandes exploitations. En moyenne, aux 1 000 litres transformés, on compte 1 278 € de marge brute alors que pour le groupe 1, on obtient 1 549 € contre 1 085 € de marge brute pour le groupe 2.



- **De façon globale :**

Graphe 13 : La marge globale par UMO totale

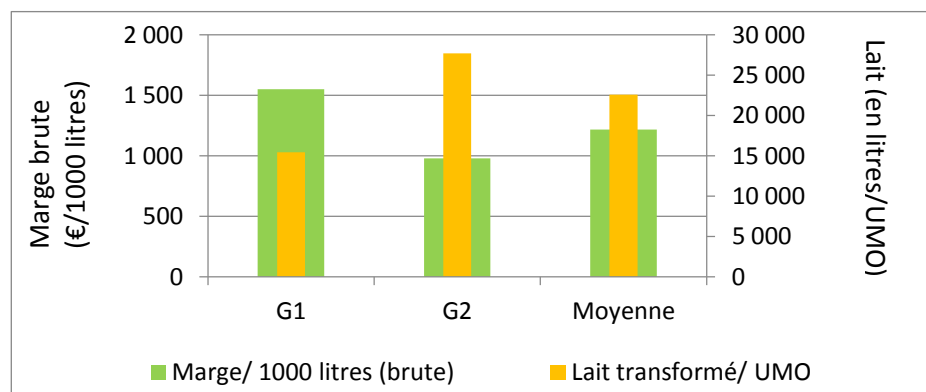


La marge globale regroupe les marges « élevages » et les marges « fromageries ».

En moyenne, la marge brute par UMO totale est de 31 175 € : celle du groupe 1 est de 23 454 € alors que celle du groupe 2 est de 36 690 €.

Graphe 14 : La marge globale pour 1 000 litres

On constate que pour les marges globales exprimées aux 1 000 litres ou par UMO Totale, elles sont toujours plus importantes pour le groupe 2 que pour le groupe 1.



En résumé :

- Marge brute élevage plus élevée pour les petites exploitations : 1 874 €/1 000 litres contre 1 143 €/1 000 litres.
- Marge brute fromagerie (€/UMO totale) plus importante pour le groupe 2 : 40 472 € contre 25 496 €.
- Marge brute fromagerie (€/1 000 litres) plus élevée pour le groupe 1 : 1 549 € contre 1 085 €
- Marge globale beaucoup plus importante pour les grandes exploitations que pour les plus petites à l'UMO totale : 36 690 € contre 23 454 €.
- Marge globale aux 1 000 litres plus importante pour les petites exploitations : 1 552 € contre 980 €.

Document réalisé par Mathilde BRUNET,
avec la participation de Frantz JENOT et de Virginie VENOT BONNET
Contact : FRESYCA (Fédération Régionale des Syndicats Caprins de Charente-Poitou-Vendée)
12 bis rue Saint Pierre - 79500 MELLE Tel : 05.49.07.74.60 – e-mail : fresyca@orange.fr

TABLEAU RECAPITULATIF DES DONNEES TECHNICO-ECONOMIQUES

	Moyenne	Ecartype	Max*	Min*	G1*	G2*
UMO totale	3	2	5	1	2	4
UMO exploitant	2	1	4	1	2	3
UMO salariée	1	1	2	0	0	2
Nombre de chèvres	133	83	246	35	49	192
Lait/chèvre (en litres)	705	242	1 050	400	500	852
Recette lait (en €)	41 099	37 651	98 590	0		41 099
Recette fromages (en €)	137 776	94 047	312 686	14 675	47 591	202 195
Recette chevreaux (en €)	851	775	2 781	0	1 160	674
Recette réformes (en €)	367	381	1 385	0	146	526
Recette chèvres et boucs reproducteurs (en €)	503	675	1 768	0	170	694
Recette reproducteurs chevreaux (en €)	33	100	300	0	75	0
Recette reproductrices chevrettes (en €)	1 007	1 847	5 490	0	1 404	742
Produits transformés viande (en €)	2 595	4 125	11 741	0	923	4 267
Subvention pour les caprins (en €)	1 680	1 147	3 822	0	643	2 544
DPU (en €)	13 169	9 695	27 610	875	5 657	19 429
Conversion biologique (en €)	377	998	2 641	0	528	0
Produit total (en €)	172 047	109 133	328 707	29 533	58 305	253 291
<i>Produit / 1 000 litres</i>	1 887	532	2 788	1 105	2 360	1 550
<i>Produit / UMO Totale</i>	48 691	14 485	74 706	29 533	35 785	57 909
Total coût alimentaire (en €)	34 900	26 627	90 358	3 563	8 584	53 698
<i>Coût/ 1 000 litres</i>	417	180	823	202	444	397
Total coût vétérinaire (en €)	1 366	897	3 407	178	932	1 676
Frais Reproduction (en €)	148	497	1 725	0	0	254
Charges totales d'élevage (en €)	43 833	37 122	138 442	4 648	12 146	66 467
<i>Charges / 1 000 litres</i>	440	175	830	206	486	407
<i>Charges /UMO Totale</i>	11 943	6 561	27 688	4 075	7 379	15 204
Marge brute (MB) de l'atelier élevage (en €)	128 210	85 087	272 853	24 885	46 159	186 818
<i>MB/ 1000 litres</i>	1 447	482	2 295	630	1 874	1 143
<i>MB/ UMO Totale</i>	36 743	12 040	62 012	23 978	28 406	42 697
Frais analyse / 1 000 litres	7	6	24	0	12	3
Eau/1 000 litres	19	15	53	2	25	15
EDF /1 000 litres	79	63	238	10	111	57
Produits de nettoyage	462	730	2 454	0	114	810
Fourniture fromagerie/1 000 litres	8	15	48	0	10	7
Petit matériel / 1 000 litres	5	9	32	0	8	3
Frais matières premières/1 000 litres (en €)	84	133	489	6	52	106
Charges transformation totales (en €)	11 044	8 624	30 159	2 617	4 531	15 696
<i>Charges / 1 000 litres</i>	140	88	347	27	198	98
<i>Charges / UMO Totale</i>	3 464	2 041	7 290	1 291	2 984	3 807
Frais de déplacement /1 000 litres	69	46	150	15	85	58
Emballages/étiquettes/1 000 litres	28	27	98	2	16	37
Publicités/1 000 litres	7	12	41	0	10	6
Places de marché /1 000 litres	10	16	54	0	9	10
Charges totales commercialisation (en €)	6 760	4 740	18 035	1 702	2 827	9 569
<i>Charges /1000 litres</i>	90	55	203	21	124	65
<i>Charges / UMO Totale</i>	2 108	954	3 848	998	1 969	2 208
Charges totales transformation et	17 804	11 905	42 148	4 319	7 358	25 266
<i>Charges / 1000 litres</i>	229	121	443	48	322	163
<i>Charges / UMO Totale</i>	5 573	2 598	10 155	2 289	4 953	6 015
Marge brute (MB) de l'atelier Fromagerie (en €)	119 972	86 446	290 620	10 356	40 233	176 929
<i>MB/ 1 000 litres (brute)</i>	1 278	530	2 245	574	1 549	1 085
<i>MB / UMO Totale</i>	34 232	13 770	66 050	20 083	25 496	40 472
Marge brute (MB) de l'atelier élevage (en €)	110 406	77 557	250 786	19 962	38 802	161 552
<i>MB / 1 000 litres</i>	1 218	436	2 040	581	1 552	980
<i>MB / UMO Totale</i>	31 175	11 658	56 997	18 647	23 454	36 690

Légende : Max : valeur maximum ; Min : valeur minimum ; G1 : Moyenne Groupe 1 ; G2 : Moyenne Groupe 2

Avec le concours financier de :

